

Questions orales

C'est l'actuel chef de l'Opposition (M. Turner) qui, en tant que ministre de la Consommation et des corporations, avait présenté ce projet tellement nuisible pour les Canadiens.

Depuis cette loi, l'industrie pharmaceutique a décliné au Québec et au Canada, les libéraux ont exporté nos emplois vers l'étranger au lieu d'exporter nos biens et services. Pis encore, nous, les Canadiens, nous ne sommes plus capables de trouver ici, au Canada, les remèdes de pointe. Les compagnies étrangères craignent de les distribuer ici de peur d'être copiées.

Cependant, je fais encore confiance à quelques-uns des députés libéraux et je demande aujourd'hui au chef de l'Opposition libérale de donner la permission au docteur et députée de Mount-Royal de s'exprimer sur la loi que nous proposons en rapport avec le bien-être de son ancienne clientèle et la prospérité de trois importantes compagnies pharmaceutiques de la circonscription de Mount-Royal.

Nous verrons, dans quelques minutes, si le chef libéral bâillonnera ses troupes, monsieur le Président.

* * *

• (1415)

[Traduction]

L'INDUSTRIE

DEMANDE D'AIDE POUR LA RÉOUVERTURE D'UNE CONSERVERIE DE POISSON AU NOUVEAU-BRUNSWICK

M. Fernand Robichaud (Westmorland—Kent): Monsieur le Président, je voudrais attirer votre attention et celle de la Chambre sur les problèmes de l'usine Star-Kist de Bayside, au Nouveau-Brunswick, qui n'ont toujours pas été résolus. L'usine est toujours fermée, les employés sont toujours en chômage—chômage. Un bon nombre d'entre eux ne retirent plus d'assurance-chômage.

Dimanche prochain, à 18 h 30 on célébrera un service religieux en plein air à l'usine Star-Kist en signe de sympathie et pour attirer l'attention sur la situation difficile des travailleurs et de la collectivité. Le gouvernement a la responsabilité d'aider les travailleurs. Il doit trouver le moyen de rouvrir cette usine aussitôt que possible.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LE RAPPORT DE LA COMMISSION FORGET—LA POSITION DU MINISTRE À PROPOS DE LA FORMULE ACTUELLE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre de l'Emploi et de l'Immigration à propos du rapport Forget. Le gouvernement a essayé de désindexer les pensions de vieillesse, il a coupé les allocations familiales et il va maintenant faire augmenter le prix des médicaments au moyen de la mesure législative dont la Chambre est actuellement saisie.

Je pense que les Canadiens sont en droit de savoir ce que le ministre a voulu dire hier quand il a déclaré: «Nous reconnaissons que, dans sa formule actuelle, le Régime d'assurance-

chômage appelle des modifications». A quoi le ministre veut-il en venir ou sait-il à quoi il veut en venir?

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, il est évident que le gouvernement n'a pas mis en place une commission, la Commission Forget qui a travaillé pendant au-delà d'un an et demi pour fournir un certain nombre de recommandations au gouvernement, sans que nous ne voyions qu'il y avait auparavant, à l'intérieur de ce système, un certain nombre de choses qui, éventuellement, méritaient d'être améliorées et sur lesquelles nous avions à nous pencher pour donner plus d'efficacité à un système qui coûte 12 milliards de dollars par année.

Alors, le rapport est déposé et le gouvernement va, et je l'ai dit hier, de façon très attentive, se référer à toutes les études qui sont susceptibles de lui rendre service, de façon que le 15 mai on soit en mesure de donner aux Canadiens des orientations sur ce que nous avons l'intention de faire avec le système d'assurance-chômage.

[Traduction]

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, quelle superbe commission. Nous avons eu six commissaires, trois rapports minoritaires et quatre déclarations supplémentaires. C'est le reflet de la confusion qui règne dans les rangs ministériels.

Des voix: Bravo!

M. Turner (Vancouver Quadra): Hier, le ministre a refusé de se prononcer dans un sens ou dans l'autre sur ce rapport. Le ministre des Transports a déclaré avec sa spontanéité habituelle qu'il rejetait catégoriquement ses recommandations.

Étant donné la division qui règne au sein des rangs ministériels, le premier ministre peut-il nous dire ce que son gouvernement a l'intention de faire de ce rapport? Va-t-il, comme l'a très clairement laissé entendre le ministre des Transports à la télévision, rejeter les recommandations du rapport?

• (1420)

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, ce que dit mon très honorable collègue est parfaitement exact. Il y a un rapport majoritaire, un rapport minoritaire et deux déclarations supplémentaires. C'est comme le point de vue des libéraux sur le commerce extérieur.

Des voix: Oh, oh!

M. Mulroney: J'imagine que cela montre bien le caractère complexe que revêt la question de l'assurance-chômage aux yeux d'un distingué commissaire, M. Forget, ancien membre du cabinet du gouvernement libéral du Québec, et grande personnalité de ce gouvernement. Le ministre a annoncé hier dans une déclaration que le gouvernement allait réfléchir à certaines de ces recommandations et faire connaître sa réponse globale aux alentours du 15 mai. Je pense qu'il est raisonnable, compte tenu des circonstances, que nous souhaitions entendre les partis de l'opposition ainsi que d'autres points de vue au Canada.